

Les présentes Conditions Générales de Vente définissent les conditions d'achat de prestations de l'agence TREKKINCA EIRL par Internet, par voie électronique, par téléphone et par courrier. Elles sont portées à la connaissance du client avant tout engagement de sa part et constituent une partie de l'information, outre les « Modalités de Paiement Trekkinca »

Au paiement de l'acompte, le client reconnaît expressément avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Vente, téléchargeables ou imprimables grâce à un lien dédié, ainsi que des descriptifs plus spécifiques des prestations.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont à jour dès leur publication en ligne et annulent et remplacent toute version antérieure.

TARIFS

Nos prix sont en dollars américains USD

RESERVATIONS

Toute réservation se fera auprès de notre agence, via mail : contact.trekkinca@gmail.com

Pour toute réservation, merci de nous envoyer via mail une copie scannée lisible des passeports que vous utiliserez lors de votre voyage au Pérou.

Nous attirons l'attention sur le fait que les passeports doivent être valables 6 mois après votre date de sortie du Pérou (exigence des autorités péruviennes). Pour toute réservation, nous aurons besoin des renseignements suivants : nom complet, date de naissance, numéro de passeport, nationalité, sexe.

En cas de réservation réalisée avec un passeport avec lequel vous n'allez pas effectuer le voyage (perte, vol, ou autre motif), vous vous engagez à nous transmettre dès émission, votre nouveau passeport. Dans ce cas, vous vous exposez à un potentiel refus d'entrée sur certains sites (entrée au Machu Picchu par exemple) et au paiement de pénalités, notamment pour la modification auprès de certains prestataires (train, avion, ...).

Un client qui ne pourrait pas embarquer sur un vol, ou tout autre transport terrestre ou maritime faute de présenter les documents exigés ne pourrait prétendre à quelque remboursement ni dédommagement que ce soit.

Toute demande de modification de nom des participants suite à une erreur d'orthographe ou modification de civilité du fait du client entrainera les frais éventuels demandés par le prestataire. Attention, dans le cas de vols réguliers, ces frais pourront s'élever à hauteur du montant du rachat du billet A/R selon les Conditions de Transport de la compagnie.

Trekkinca

PAIEMENTS

Les réservations seront confirmées seulement après versement d'un acompte **dont le montant est précisé dans le document intitulé « Modalités de Paiement TrekkInca »** et de la réception des passeports en cours de validité avec lesquels vous allez voyager au Pérou.

Un acompte est une somme d'argent versée dès la signature d'un contrat et enlevant toute possibilité de dédit. Un acompte implique un engagement **ferme**. L'acompte est un premier versement à valoir sur l'achat. L'acheteur est donc tenu de verser le solde du paiement quoi qu'il arrive, y compris s'il renonce au produit. L'acompte reçu par TrekkInca EIRL doit correspondre à l'acompte attendu et demandé dans les modalités de paiement envoyées pour la réservation de votre trek, excursion ou circuit.

L'acompte versé pour la réservation des treks et excursions est non remboursable. L'acompte sera utilisé notamment pour (liste non exhaustive) :

- Réserver les entrées dans les différents sites archéologiques visités
- Payer les entrées aux parcs nationaux que nous traverserons
- Réserver les guides
- Acheter les billets de train et autobus que nous emprunterons
- Régler les frais de dossier

L'objectif étant d'assurer la bonne réalisation de votre trek ou de votre excursion.

L'acompte versé pour la réalisation des circuits est non remboursable. L'acompte sera utilisé pour (liste non exhaustive) :

- Réserver vols intérieurs et autres transports terrestres (bus, train, etc.)
- Payer les entrées sur les sites, parcs nationaux, etc.
- Réserver les guides
- Réserver les hébergements
- Régler les frais de dossier

L'objectif étant d'assurer la bonne réalisation de votre circuit.

Le paiement de l'acompte se fait par virement bancaire ou à travers une plateforme de transfert d'argent en ligne (se référer au document intitulé « Modalités de Paiement TrekkInca »). Pour effectuer le virement de l'acompte, il vous suffit de vous rapprocher de votre banque ou d'un organisme de transfert d'argent et leur communiquer les informations suivantes (délais moyen 72 heures) :

Numéro CCI : 002-285-002533662141-59

Le numéro CCI signifie Codigo de Cuenta Interbancario (Code Compte Interbancaire). Au Pérou il n'existe pas de numéro IBAN, uniquement réservé aux pays européens. Le CCI est le numéro à communiquer à votre banque.

Numéro de compte : 285-2533662-1-41

Banque : BCP

Adresse : Avenida sol 189, 08000 Cusco

SWIFT : BCPLPEPL

Titulaire du compte : TREKKINCA EIRL

TrekkInca

Agence de Voyages Solidaires – Cusco – PEROU

www.trekkInca.com – contact.trekkInca@gmail.com

+51 935 990 592

Calle Suytucato 754 –Cusco - Pérou

RUC : 20603219415

Une fois le virement effectué, merci de nous adresser une copie scannée de votre ordre de virement par email à l'adresse contact.trekkinca@gmail.com

Le solde restant dû est à régler en liquide (dollars ou soles – monnaie locale) directement auprès du bureau de notre agence situé calle Suytu Qhatu 754, Cusco, pendant les heures d'ouverture, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 15h00 à 18h00 ainsi que le samedi de 9h00 à 12h30. Le paiement sera effectué au plus tard 2 jours avant le début de votre trek ou excursion ou bien à votre arrivée au Pérou, s'il s'agit d'un circuit organisé par notre agence.

L'obligation d'exécution de la prestation ne devient définitive pour TREKKINCA EIRL qu'après le paiement complet de la prestation par le client.

FRAIS BANCAIRES

IMPORTANT : Les frais bancaires de l'envoi du virement sont à la charge du client et non à la charge de TREKKINCA EIRL. Merci de bien indiquer à votre banquier que DOIT arriver au Pérou la somme totale : « totalité des frais à la charge de l'émetteur ».

La totalité du montant de l'acompte demandé par TREKKINCA EIRL est nécessaire pour effectuer toutes les réservations promises. TREKKINCA EIRL ne peut être tenu responsable des frais facturés par les organismes bancaires.

REMBOURSEMENT

Uniquement dans le cas d'indisponibilité de places entre l'envoi et l'arrivée du virement, l'acompte sera remboursé (frais bancaires à la charge du client).

ASSURANCE

TREKKINCA EIRL ne fournit ni ne vend aucune assurance. Il peut s'avérer utile de souscrire à une assurance annulation. Nous recommandons à nos clients de souscrire une assurance assistance-rapatriement.

RESPONSABILITÉS

Chaque participant est responsable de ses documents personnels dont son passeport. TREKKINCA EIRL n'est pas responsable du retard ou de l'impossibilité d'un participant de présenter des documents en règle. Les frais occasionnés sont à la charge du client. La présentation du passeport original en cours de validité (pas de copie ou photo sur téléphone) est obligatoire aux aéroports, gares routières, hôtels, entrée au Machu Picchu, Chemin de l'Inca, train, ...
Le participant est responsable en permanence de ses objets personnels et bagages.

Trekkinca

Agence de Voyages Solidaires – Cusco – PEROU
www.trekkinca.com – contact.trekkinca@gmail.com
+51 935 990 592
Calle Suytucato 754 – Cusco - Pérou
RUC : 20603219415

Les participants en cas de problèmes de santé ou traitements particuliers doivent se munir de leurs propres médicaments et avoir l'aval de leur médecin avant de s'engager.

Les participants sont responsables du délai d'acclimatation nécessaire avant de partir en trek ou en excursion en altitude. Dans le cas où l'acclimatation à l'altitude n'aurait pas été respectée, Trekkinca EIRL s'autorise le droit d'annuler le trek ou l'excursion sans que le participant puisse prétendre à un remboursement.

En cas de problème de santé survenu entre le paiement de l'acompte et la date de votre trek, excursion ou circuit, le paiement du solde reste dû. Trekkinca EIRL ne sera pas en capacité de reprogrammer votre trek, excursion ou circuit.

En cas de non présentation du participant à la date indiquée sur les modalités de paiement, pour quelque raison que ce soit (retard de transport,...) Trekkinca EIRL ne peut être tenu responsable. Trekkinca EIRL ne sera pas en capacité de reprogrammer votre trek, excursion ou circuit.

INTERRUPTION

Tout trek, excursion ou circuit interrompu ou abrégé du fait du participant et pour quelque cause que ce soit ne saurait donner lieu à aucun remboursement. Si l'interruption entraîne des frais supplémentaires, ceux-ci sont à la charge du client.

COMPORTEMENT

Chaque participant doit se conformer aux règles de prudence et suivre les directives données par les guides et accompagnateurs de TREKKINCA EIRL. L'agence n'est pas tenue responsable d'accidents dus à l'imprudence d'un membre du groupe, et se réserve le droit de débarquer d'un groupe tout participant dont le comportement peut être considéré comme dangereux pour la sécurité et le bien-être du groupe, et la bonne marche du voyage. Aucune indemnité ne serait due.

IMPRÉVUS

Il peut s'avérer que des changements se produisent, en fonction :

- des intempéries
- de l'état des routes
- des grèves susceptibles de perturber ou de rendre dangereux l'organisation des treks, excursions ou circuits.

Dans ces circonstances, TREKKINCA EIRL vous propose une alternative : soit des dates, soit des circuits différents. Mais ce choix se fait dans un cadre très limité : la date des billets d'entrée au Machu Picchu et celle des billets de train ne peuvent être renégociées auprès des différentes officines. Les horaires de train sont eux aussi sujets à changements et dépendent des compagnies de trains.

Trekkinca

Agence de Voyages Solidaires – Cusco – PEROU
www.trekkinca.com – contact.trekkinca@gmail.com
+51 935 990 592
Calle Suytucato 754 – Cusco - Pérou
RUC : 20603219415

Si le voyage est modifié en raison d'une perturbation du trafic aérien, terrestre, ferroviaire, lacustre, nous ne pouvons être tenus comme responsables. Les frais en résultant resteraient à la charge du participant.

ANNULATION POUR COVID

En cas d'annulation de treks ou séjours pour cause de COVID (fermetures de frontières ou tout autre élément lié à la COVID), TREKKINCA EIRL proposons un report du séjour dans les mêmes conditions en prenant en compte l'acompte versé pour la réservation de ceux-ci. Report du trek ou séjour possible jusqu'au 31 décembre 2023.

Au-delà de cette date (à partir du 1er janvier 2024), TREKKINCA EIRL ne proposera plus de report et l'acompte précédemment versé ne sera plus utilisable.

ANNULATION POUR CAS DE FORCE MAJEURE

Jusqu'en dernière minute, une annulation peut intervenir pour un cas de force majeure et indépendant de notre volonté (grèves, troubles politiques, problèmes de sécurité, climat, etc.). Dans ce cas, TREKKINCA EIRL peut garder l'acompte pour les sommes déjà engagées et se réserve le droit de modifier ses programmes à tout moment, avant ou pendant leur déroulement pour assurer la sécurité de ses passagers.

Trekkinca

Agence de Voyages Solidaires – Cusco – PEROU
www.trekkinca.com – contact.trekkinca@gmail.com
+51 935 990 592
Calle Suytucato 754 – Cusco - Pérou
RUC : 20603219415